

Programme du mardi 07 AVRIL

Dictée quotidienne 2 :

On entendait à nouveau le gazouillis des oiseaux; tous étaient au rendez-vous. Dame Nature s'était réveillée comme par un coup de baguette magique.

ORTHOGRAPHE :

Nous allons travailler sur une notion d'orthographe que nous avons utilisée tous les jours lors des dictées.

Repérer l'infinitif **er** ou le participe passé **é**, quand on dit « vendu » ou « vendre ».
Recopie ou imprime la leçon en partie Français.

O Participe passé -é ou infinitif en -er

Il ne faut pas confondre l'infinitif en **-er** et le participe passé en **-é** pour les verbes du 1^{er} groupe.

- Si on peut remplacer le mot par un participe passé du 3^{ème} groupe, on écrit « -é ».

ex : J'ai grimpé au sommet.
(j'ai mordu)

Le chien a cassé son os.
(le chien a mordu)

- Si on peut remplacer le mot par un infinitif du 3^{ème} groupe, alors on écrit « -er ».

ex : Il faut le délivrer.
(Il faut le battre)

Il va manger.
(Il va prendre)

Tu peux maintenant aller t'entraîner sur ce site internet. Il y a plusieurs exercices si tu déroules la page.

<https://www.salle34.net/e-ou-er-exercice/>

Puis à l'écrit pour les :

CM1

Je viens de termin ___ la lecture de mon livre.

Pour all ___ au marché, tu dois pass ___ devant la mairie puis tourn ___ à droite.

J'ai achet ___ une paire de tennis au supermarché.

Nous avons ramass ___ de très beaux coquillages.

Le spectacle termin ___, les acteurs ont regagn ___ leur loge pour se chang ___.

Le champion encourag ___ par la foule va réalis ___ un exploit.

J'aime me promen ___ dans les bois parfum ___.

Les terres labourées vont donn ___ de belles récoltes.

Ce film a présent ___ des scènes difficiles à regard ___.

Et pour les CM2

Manuel p. 66 et 67 n. 3 et 10

MESURE :

Corrige le travail de la semaine dernière puis fais l' évaluation sur les angles en pièce jointe .

De nouveaux petits codages,

1 →	1 ↑	1 →	1 ↑	2 →	1 ↓	1 →	6 ↓	6 →	1 ↓
1 →	1 ↓	1 →	1 ↓	1 →	1 ↓	1 →	1 ↓	1 →	1 ↓
2 ←	1 ↑	2 ←	1 ↑	1 ←	3 ↓	2 ←	3 ↑	1 ←	3 ↓
2 ←	3 ↑	1 ←	3 ↓	2 ←	3 ↑	3 ↓	1 ←	10 ↑	2 ←
2 ↑									

Commence en haut à gauche

4 →	1 ↑	1 →	1 ↑	1 →	1 ↑	1 →	1 ↑	1 →	4 ↓
7 →	1 ↖	2 ←	3 ↑	1 ↖	1 ↑	1 →	1 ↑	3 →	1 ↑
2 ←	1 ↑	1 →	1 ↑	4 →	1 ↗	1 ↖	1 ↙	1 ↖	1 ↙
1 ↖	1 ↗	1 ↘	1 ↗	1 ↘	1 ↗	2 ↑	3 ←	1 ↑	4 ←
1 ↓	1 ←	1 ↓	1 ←	3 ↓	1 ←	1 ↓	1 ←	3 ↙	1 ↓
1 ←	2 ↓	1 ←	2 ↓	3 ←	2 ↓				

Commence en bas à gauche

Lecture

CM1

Comme vous avez eu une évaluation surprise hier et que certains vont peut être la faire aujourd'hui seulement, je vous propose de nous pencher aujourd'hui sur le temps des rois (notre nouveau chapitre) et notamment au Moyen Age. Pour cela, je vous invite à regarder cette petite vidéo

<https://www.youtube.com/watch?v=dybWx0kAYJE>

Si tu es très motivé (e), tu peux répondre à ce questionnaire mais ce n'est vraiment pas une obligation.

<http://bdemaug.free.fr/CPS/CPSDVD04a.pdf>

CM2

Corrige d'abord les questions d'hier puis continue le travail sur la première guerre mondiale.

Une guerre couteuse

La Grande Guerre est le premier conflit durant lequel les nations exploitent les innovations techniques les plus récentes. Les découvertes liées à la 2^e Révolution Industrielle se transforment en armes et engins des plus meurtriers. La puissance de feu des armées est ainsi démultipliée : 900 soldats français et 1300 soldats allemands meurent chaque jour en moyenne. L'artillerie est l'arme la plus dévastatrice : elle est responsable de 70 % des blessures, le plus souvent atroces. Cette guerre d'un type nouveau entraîne une brutalisation des comportements. Parce que le conflit s'est installé dans la durée, les pays en guerre doivent produire massivement ce type de matériel. Ils organisent alors une véritable économie de guerre. Les usines sont reconverties ou agrandies. Les Etats augmentent les impôts et lancent de nombreux emprunts auprès de leur population et des Etats-Unis.



« Deuxième emprunt de la Défense nationale »,
affiche d'Alcide Robaudi

Quel est le slogan de cette affiche ?

Observe les vêtements de la femme au centre. Que représente-t-elle ? (Nous l'avons déjà rencontrée dans une ancienne leçon d'histoire).

Les enfants : **100 grammes**
Les jeunes : **400 grammes**
Les adultes : **400 grammes**
Les cultivateurs : **500 grammes**
Les travailleurs : **700 grammes**
Les vieillards : **400 grammes**

Le rationnement du pain en 1918, Histoire Géographie
Odyssee, CM2, Belin

Explique pourquoi tout le monde n'a pas le droit à la même quantité de pain ?



En comparant avec la carte de ta leçon précédente, cite 6 nouveaux pays ayant été formé à la suite de la 1e Guerre Mondiale.

Cite deux pays qui voient leurs frontières se rétrécissent à la suite de la guerre.

Cite un pays qui voit ses frontières s'élargissent.

Le traité de Versailles

Le traité de Versailles est signé le 28 juin 1919 dans la galerie des glaces du château de Versailles. Il marque les conditions de la paix et rend l'Allemagne seule responsable de la guerre. Le traité impose à l'Allemagne de lourdes sanctions qui seront à l'origine de la montée du nazisme dans ce pays.

- Article 10** : (Pacte de la Société des Nations). Les Membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les Membres de la Société.
- Article 42** : Il est interdit à l'Allemagne de maintenir ou de construire des fortifications soit sur la rive gauche du Rhin, soit sur la rive droite, à l'ouest d'une ligne tracée à 50 kilomètres à l'est de ce fleuve.
- Article 51** : Les territoires cédés à l'Allemagne, en vertu des Préliminaires de Paix signés à Versailles le 26 février 1871 et du Traité de Francfort du 10 mai 1871, sont réintégrés dans la souveraineté française à dater de l'armistice du 11 novembre 1918.
- Articles 80, 81, 87** : L'Allemagne reconnaît l'indépendance et les frontières de l'Autriche, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne.
- Article 119** : L'Allemagne renonce à ses droits sur ses possessions d'outre-mer.
- Article 160** : L'armée allemande ne pourra dépasser 100 000 hommes.
- Article 171** : La fabrication de tanks est interdite.
- Article 173** : Tout service militaire est aboli.
- Article 198** : Les forces militaires ne pourront comprendre aucune aviation.
- Article 231** : Les Gouvernements alliés et associés déclarent et l'Allemagne reconnaît que l'Allemagne et ses alliés sont responsables, pour les avoir causés, de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les Gouvernements alliés et associés et leurs nationaux en conséquence de la guerre qui leur a été imposée par l'agression de l'Allemagne et de ses alliés.
- Article 232** : Les gouvernements alliés exigent (...) et l'Allemagne en prend l'engagement, que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des alliés et à ses biens.
- Article 428** : À titre de garantie (...) les territoires allemands situés à l'ouest du Rhin seront occupés par les troupes des puissances alliées pendant une période de quinze années.

Cite 5 interdictions faites à l'Allemagne :
